

si ce n'est qu'elle n'avoit pas permis de jouir d'elle, à ce qu'on dit; et néanmoins pendant ce temps-là il la courtisa avec tant de soins que presque tous les jours quelque temps qu'il fit, il la venoit voir, éloigné qu'il étoit de plus de demilieu et lui protestoit toujours qu'il la vouloit pour sa femme. Mais enfin elle se maria à un de sa qualité s'étant apperçu qu'il en courtisoit d'autres avec plus de primauté, et lui pour empêcher qu'elle ne se mariât à un autre se porta à dire impertinences puériles que je ne veux écrire, tant ce pauvre homme-là étoit abusé.

Une certaine malavisée qui avoit quitté ce lieu à cause de la peste ayant appris que son paillard étoit venu de la guerre et qu'il ne la venoit point voir se délibéra de faire faire sa loge sur le chemin où passoit sondit paillard, quand il venoit quelquefois à Saint-Genest voir ses parents, mais elle n'y demeura en vie que deux fois vingt-quatre heures et y est enterrée.

Une veuve qui par la grâce de Dieu avoit échapé la mort en une grande maladie de la peste en temps de neiges et préservée miraculeusement du froid, qui étoit violent et sa loge mal faite, néanmoins quelque temps après, au lieu d'avoir remercié Dieu, elle se vit enceinte, et parce qu'elle se mit à servir un pestiféré, elle qui avoit été parfumée, il y avoit plus de huit mois, elle fit croire à plusieurs que pour cacher son fait elle vouloit perdre son fruit (ce que je ne crois pas), mais Dieu le préserva, car il naquit en son temps et est encore en vie.

Une servante fut engrossée par le fils de son maître, et ce tandis que la peste ravageoit leur maison et tua quasi tous, excepté eux deux, tant le diable les avoit lié et néanmoins l'infinie bonté les attend à pénitence.

Une veuve qui avoit depuis quelque temps son père, sa